



Jérôme LEGAVRE

Député de la 12^{ème} circonscription de Seine-Saint-Denis

Clichy-sous-Bois / Coubron / Livry-Gargan / Montfermeil / Le Raincy / Vaujours

Lundi 2 octobre 2023

Clinique Vauban de Livry-Gargan : le ministre de la Santé doit prendre ses responsabilités

Le 19 juillet dernier, le tribunal de commerce de Bobigny a prononcé la liquidation judiciaire de la clinique Vauban de Livry-Gargan.

Une clinique où il est procédé chaque année à pas loin de 1000 accouchements, et qui embauchait il y a encore peu de temps 120 personnels. Une clinique dans laquelle exercent de nombreux spécialistes et également des médecins généralistes, de secteur 1, recevant sans rendez-vous, assurant 25 000 consultations à l'année dont plus de 10 000 en parcours de soins coordonnés.

En d'autres termes, la fermeture définitive de la clinique Vauban serait un désastre pour la population de tout le secteur, qui n'accepte pas. Tout le monde sait que toutes les structures hospitalières du département sont saturées, que la Seine-Saint-Denis est un des premiers déserts médicaux du pays. C'est le produit direct des politiques de privatisation et de destruction en matière de santé menées depuis des décennies par les gouvernements successifs, toutes couleurs politiques confondues. Politiques aujourd'hui poursuivies et amplifiées par l'actuel gouvernement d'Emmanuel Macron. Si l'offre de soins qui était assurée à Vauban venait à disparaître, tout le monde sait que les hôpitaux environnants seraient dans l'incapacité « d'absorber » et de prendre en charge les patients qui étaient pris en charge dans cette clinique.

Il est donc absolument inconcevable de laisser faire.

C'est pourquoi je suis déterminé à entreprendre tout ce qui peut l'être, à tous les niveaux, pour obtenir le maintien de l'activité et de l'offre de soins à la clinique Vauban.

Il revient au ministre de la Santé, dont c'est la responsabilité, de trouver une solution et de prendre les dispositions qui s'imposent.

C'est le sens de la demande que M. le maire de Livry-Gargan, M. Pierre-Yves Martin, et moi-même avons adressée au ministre dans un courrier commun.

Il convient de préciser un aspect : la responsabilité de la situation désastreuse dans laquelle s'est retrouvée la clinique Vauban incombe entièrement au groupe Avec, propriétaire de l'établissement. Un groupe privé dont la préoccupation avait peu à voir avec la santé de la population et beaucoup à voir avec ses intérêts financiers. Une fois de plus, le sort de Vauban vient illustrer où conduit la logique du privé. Il y a eu le scandale des Ehpad d'Orpea, il y a le scandale des crèches privées et il y a ici même la clinique Vauban...

C'est pourquoi je porterai auprès de ceux qui ont le pouvoir de le décider le principe d'une reprise et d'une mise sous tutelle de Vauban par la puissance publique.

Le 22 septembre, une conférence de presse a eu lieu, réunissant des élus d'appartenances diverses, des médecins, des syndicalistes, des personnels de la clinique et des usagers, pour exiger le maintien de cet établissement et de l'offre de soins. Parce que la situation est urgente, j'entends contribuer au rassemblement le plus large pour faire aboutir cette exigence et je soutiendrai toutes les initiatives qui seront prises sur cette base pour informer largement et mobiliser la population. À Langres, à Carhaix, de puissantes manifestations, très larges, ont eu lieu récemment pour la maternité, pour l'hôpital. Ce sont exactement les mêmes questions qui sont posées ici.

Relations presse
matthew.marion@clb-an.fr



@LEGAVREJEROME

